

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Cuëmin, Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Lettre pastorale de S. G. Mgr Bégin.
Légitime indiscretion..... LEO VERLAINE
Mais oui ! Vive les Jeunes !..... JUNIUS
En avant ! — La Loge et nos ouvriers.
L'Ordre Canadien des Forestiers.
Adieux à lord Grey..... BOURASSA II
La situation catholique en Belgique.....
.....L. HACAULT
Les Caisses Populaires..... J. P. LEFRANC
Il se cherche un fromage. — Cette entente cordiale. — Protecteurs compromettants.
Pour qui ces beaux blés !..... A. G. CORMIER
En Passant : (Contre la pornographie ; Les retraites fermées ; Roosevelt théologien ; Cette déclaration odieuse, etc.)
Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec (Avant-programme).
Quelques réflexions sur la tombe d'Edouard VII..... PAUL CARON
Les dessous d'une visite à Rome..... LUMEN
L'église de Brouage. — Les Revues.
? ? — La comète Halley.
En vente à La Propagande des Bons Livres.

LETTRÉ PASTORALE

— DE —

S. G. Mgr BEGIN

A l'occasion de la mort du roi Edouard VII et de l'avènement de Georges V

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, par la grâce de Dieu et du siège apostolique archevêque de Québec.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous avons appris, Nos Très Chers Frères, avec une profonde tristesse la mort soudaine de Notre Très Gracieux Souverain, Sa Majesté Edouard VII. Nous Nous empressons de vous communiquer cette très affligeante nouvelle, persuadé que vous mêlerez vos regrets aux nôtres et que vous prendrez une large part au deuil universel qui frappe aujourd'hui tous les fidèles sujets de l'Empire britannique.

Monté sur le trône à un âge avancé, notre digne Souverain était préparé depuis longtemps à exercer ses hautes fonctions. Ses nombreux voyages à travers tous les continents lui avaient permis de faire des observations sérieuses, d'étudier les grandes questions sociales qui agitent le monde moderne, d'entrer en relations avec tous les chefs d'états, avec les hommes les plus distingués de la politique mondiale, et de connaître parfaitement le vaste empire dont la divine Providence lui destinait le gouvernement. — Edouard VII a fourni une carrière malheureusement bien courte, mais fort glorieuse. Son incomparable expérience des hommes et des choses l'a mis en état de jouer dans la politique anglaise un rôle personnel considérable. Grâce à une habileté et à une sagesse diplomatique de tout premier ordre, il a su terminer la guerre du Transvaal et faire accorder aux vaincus une liberté large et généreuse ; il a constitué une série d'alliances et d'ententes par lesquelles il a grandi le prestige de son pays ; il a exercé une influence heu-

reuse sur la diplomatie européenne et assuré le maintien de la paix entre les différentes nations. Aussi est-ce à juste titre qu'il a été appelé le Roi pacificateur.

Pour nous, Canadiens français et catholiques, il nous a donné des preuves manifestes et constantes de la plus grande bienveillance. Nos cœurs catholiques garderont longtemps le souvenir du message si sympathique que Sa Gracieuse Majesté adressa, au mois d'octobre dernier, aux évêques réunis en Concile plénier à Québec, message dans lequel il affirmait à nouveau les droits de notre sainte religion au Canada et sa volonté sincère de voir tous ses sujets catholiques user de ses droits avec une entière liberté.

Nous avons donc bien raison de pleurer et de regretter cet illustre monarque, enlevé si tôt à l'affectueuse admiration de tous ses sujets. Notre deuil et notre affliction ne peuvent trouver d'adoucissement que dans la pensée de l'avènement au trône de Son Altesse royale Georges-Frédéric-Ernest-Albert, Prince de Galles, désormais Georges V, auquel nous exprimons avec joie les sentiments de notre loyale soumission et de notre sincère attachement.

Nous sommes sûrs de retrouver en lui la grande bienveillance dont son illustre père, Edouard VII, était animé à notre égard. En effet, dans les deux voyages qu'il a faits au Canada, et plus particulièrement lors de sa visite à Québec, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de notre ville, il a vu de plus près et connu nos populations françaises et catholiques, il a pu constater combien sincère est notre loyauté envers l'Angleterre et ses souverains.

Il est de notre devoir, Nos Très Chers Frères, de prier pour cet auguste monarque et de demander à Dieu de répandre sur lui et sur toute la famille royale, avec le baume des consolations dans ce grand deuil, ses plus abondantes et ses plus précieuses bénédictions. Supplions le Seigneur, de qui découlent toute puissance et tout don parfait et par qui régneent les rois, de donner au successeur de l'illustre souverain que nous pleurons, les lumières et les grâces dont il a besoin pour exercer dignement ses très importantes fonctions, afin que dans les circonstances particulièrement difficiles où il prend en mains le gouvernement de son pays, il soit le fidèle gardien des sages traditions qui ont fait dans le passé la grandeur de l'Angleterre, et qui sont aussi la meilleure garantie de sa prospérité future.

A ces cause, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Dimanche, le 22 du présent mois, il sera chanté, dans toutes les églises de ce diocèse, un *Te Deum* solennel en actions de grâces pour l'avènement au trône du Haut et puissant Prince Georges-Frédéric-Ernest-Albert, sous le nom de Georges V, et ensuite le Psaume—19—*Exaudiat*, avec l'Oraison pour le roi.

Donné à Québec, sous Notre Seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le huit mai mil neuf cent dix.

† LOUIS-NAZAIRE,
Arch. de Québec.

Par mandement de Monseigneur,
EUG.-C. LAFLAMME,
Ptre, Secrétaire.

Légitime indiscretion

Eh ! oui, nous voulons être indiscret, jusqu'à vouloir bien connaître quelles sont les sociétés, les associations et même les clubs que l'on a l'intention en hauts lieux patriotiques d'inviter cette année, pour la procession du 24 juin prochain. Qu'on se reporte au programme de l'année dernière, et l'on comprendra que notre indiscretion est très légitime.

On verra dans cette procession un échantillon du libéralisme catholique qui s'infiltré même au sein de nos meilleures sociétés. On verra coudoyant les associations catholiques, des mutualités neutres et des sociétés dont le nom ne signifie guère tempérance. L'année dernière plusieurs se sont plaints avec raison d'une promiscuité qui n'avait rien de patriotique ni de religieux. Les organisateurs ont-ils l'intention de ne tenir aucun compte de ces plaintes ?

Si oui nous proposons de suite, qu'en tête marche la Ligue antialcoolique, immédiatement suivie de l'Association des débitants de Liqueurs. M. Turcotte député du comté de Québec pourrait être le porte-drapeau de ces derniers, comme il a été le porte-parole des buvetiers montréalais.

Nous demandons aux sociétés catholiques, avant de s'engager, de s'enquérir sur leurs compagnes de route. Si on n'y prend garde, la procession Saint Jean-Baptiste va devenir en peu de temps une mascarade cosmopolite qui n'aura, ni cachet religieux, ni si gnification patriotique.

Nous posons la question aux intéressés et nous attirons l'attention des vénérables patriotes, croyant que cela suffira.

LEO VERLAINE

Mais oui ! Vive les jeunes...

Que faisons-nous les jeunes ? — Le travail d'observation proposé par M. Cormier est superbe ! Allons-nous nous croiser les bras ? C'est le temps d'agir. Convoquons nos camarades une dernière fois. Que la perte d'une récréation ne nous rebute pas. Ce sera notre premier sacrifice... on dit que c'est le plus coûteux. En avant donc et... Vive les jeunes !

JUNIUS.

Employons le français dans les jeux !

A cette fin qu'on se procure le petit ouvrage qui vient de paraître et contenant le vocabulaire des mots employés par les joueurs de la balle au camp (base ball) et de goret (hockey). En librairie 3 c., franco 4 c., prix spécial à la douzaine et au cent à la Propagande des Bons Livres, Bureaux de la Vérité.

EN AVANT !

M. Alphonse Desjardins a repris sa campagne en faveur des Caisses de crédit et d'épargne populaire.

Ces jours derniers il donnait une conférence dans le faubourg Saint Roch à Québec. Tout annonce que les fondations de Caisses populaires et scolaires seront très nombreuses cette année.

A chaque paroisse il faut une caisse populaire

Là où il y a une banque du peuple les usuriers font de minces affaires.

Là où il y a une Caisse populaire on voit se développer des petites industries.

La Caisse de crédit et d'épargne populaire a sa place partout, même là où il y a une banque ; en effet dans une banque, l'ouvrier qui a besoin de crédit ne peut emprunter cinq à dix piastres et les remettre par petits versements de cinq à dix sous.

La Caisse populaire est l'œuvre paroissiale économique par excellence, propageons-la.

Qu'on s'adresse à M. Alphonse Desjardins, Lévis.

La Loge et nos ouvriers

Quelques champions des Unions internationales sont venus la semaine dernière faire de la propagande publiquement chez nos ouvriers de Québec.

Au nombre des orateurs se trouvait M. Gustave Francq. Nous avons déjà dit que nous tenions pour suspect le citoyen Francq qui a déjà fait montre de tendances socialistes avancées.

A Montréal, on a remarqué que les ouvriers que dirigent M. Francq et comparés appuient d'ordinaire tous les projets qui semblent avoir été mûris en Loge. On n'a pas non plus oublié l'honteuse attitude de ce groupe ouvrier au lendemain de la mort du méprisable Ferrer ; dans cette occasion nos ouvriers donnèrent la main à la franc-maçonnerie internationale et à l'anarchie.

Pour nous il est certain que la loge a son représentant parmi nos ouvriers. Qui est-il ?

Nous le saurons bientôt, espérons-le. En attendant, attention au citoyen Francq.

La Sainte Vierge d'après l'Evangile ; ouvrage canadien fort instructif à propager ; parfaitement adapté pour le mois de Marie. Nouvelle édition 18 c. franco ; ancienne édition 13 c. franco à La Propagande des Bons Livres, Bureaux de la Vérité.

Un petit livre d'actualité à lire et à propager : *Autour de la Buvette* par R. G. P. 220 pages ; 25 c. en librairie ; 28 c. franco à la Propagande des Bons Livres, bureaux de la Vérité.

L'ORDRE CANADIEN DES FORESTIERS

On nous écrit fréquemment pour nous demander ce que nous pensons des *Forestiers canadiens*.

Une réponse dans la *Vérité* rendra donc service à un grand nombre de nos lecteurs. L'*Ordre Canadien des Forestiers* qui s'est considérablement propagé chez nous est bien moins combattu que l'*Ordre Indépendant des Forestiers*. Les deux sociétés sont cependant secrètes et neutres.

La réponse que nous voulons donner aujourd'hui, afin qu'elle ait plus d'autorité, nous la tirons d'un article fortement documenté signé par J.-P. Tardivel (*Vérité* du 15 février 1902).

Notre fondateur pose tout d'abord le principe général au sujet des sociétés neutres et secrètes, principe indiscutable.

" Bien des fois déjà, nous avons dit ce qu'il faut penser de ces sociétés plus ou moins secrètes, organisées à l'étranger, dont le bureau principal se trouve en dehors de la province de Québec, qui ont un rituel, des mots de passe, etc, qui se composent de catholiques et de non catholiques, et qui recrutent des membres parmi les Canadiens français sous prétexte d'assurance et de secours mutuels.

Pour nous, de telles sociétés sont clairement des sociétés suspectes que l'Eglise demande à ses enfants d'éviter avec soin.

Nous n'avons jamais pu comprendre et nous ne comprendrons jamais que des catholiques se laissent induire à entrer dans ces sociétés secrètes, mixtes et neutres qui offrent nécessairement des dangers par cela même qu'elles sont secrètes, mixtes et neutres.

Les catholiques ne sauraient fréquenter intimement les non catholiques sans péril pour leur Foi : c'est là une vérité élémentaire, pourtant.

Dans l'espèce, nos Canadiens français qui entrent dans ces sociétés sans excuse, puisqu'ils peuvent trouver dans des sociétés catholiques et canadiennes françaises d'assurance et de secours mutuels similaires les mêmes avantages qu'offrent ces sociétés étrangères et neutres.

J. P. Tardivel va étudier maintenant le Rituel et la Constitution (traduction française) de l'*Ordre Canadien des Forestiers*. Nous ferons remarquer que certaines sociétés neutres ont des traductions françaises de leur rituel fort modifiées, dans le but sans doute, de ne pas effrayer leurs membres canadiens-français.

" Quant à l'*Ordre canadien des Forestiers* en particulier, écrit J. P. Tardivel, nous voyons, par les documents que nous avons sous les yeux, qu'il a été fondé en 1879 ; que le bureau principal est à Brantford, Ontario ; qu'en 1900 la Haute Cour se composait de douze membres dont aucun ne porte un nom français et dont les trois quarts étaient de la province d'Ontario — les trois autres de la province de Québec s'appelaient Hortson, Burgess et Kennedy. Le Comité Exécutif, à cette époque, se composait de sept membres, dont six portent des noms anglais et un seul un nom français.

Pour ce qui est de l'organisation financière de cette Société, nous ne sommes pas en mesure de la juger. Nous ne nous occupons que du côté moral de la question.

Nous lisons dans une sorte de prospectus qui accompagne les Constitutions, cette phrase singulière :

" Réfléchissez bien ! Cher lecteur, êtes-vous assuré dans l'*Ordre Canadien des Forestiers* ? Sinon, songez bien à accomplir la meilleure action de votre vie. "

Les mots que nous avons soulignés attachent une importance exagérée à une action de l'ordre purement temporel.

Pour être membre, il faut avoir atteint l'âge de dix-huit ans et ne pas dépasser son quarante-cinquième anniversaire ; être d'un bon caractère moral, sobre, et croire à l'existence de Dieu, le créateur de l'univers (1). Cela n'exclut ni les Juifs, ni les Déistes libres-penseurs, ni les Mahométans. L'ordre n'est donc pas fondé sur le christianisme.

Les objets de l'Ordre sont, entre autres : " D'unir fraternellement toutes les personnes du sexe masculin, saines de corps et d'esprit, de bonnes mœurs, qui sont socialement acceptables..... D'assister mutuellement à l'instruction, l'amusement et l'amélioration de ses membres " (2).

Les catholiques qui prétendent que l'on a tort de reprocher aux sociétés de secours mutuels la promiscuité de leurs membres, catholiques et non catholiques, alléguant que cette même promiscuité existe dans les compagnies d'assurance ordinaires, trouveront une réponse péremptoire à leur objection dans les objets de l'Ordre que nous venons de citer.

Les compagnies d'assurance ordinaires ne se proposent, comme objet, que d'assurer la vie. Les sociétés d'assurance mutuelle, comme l'*Ordre Canadien des Forestiers*, se proposent d'unir fraternellement leurs membres, d'assister mutuellement à leur instruction et à leur amélioration. Dans de telles circonstances, la promiscuité des membres, catholiques et non catholiques, offre des dangers qu'aucun homme sensé ne voudra nier.

Le Rituel de l'Ordre prouve que la Société dont il s'agit est secrète. Personne ne peut assister à la séance d'une Cour si moins qu'il n'ait " le bon mot de passe " (page 5). Il faut aussi que " la Cour soit bien gardée " (page 6).

Les prières sont facultatives. Nous citons le Rituel (page 7) :

" Le Chef Forestier. — Le Fr. Orateur va maintenant faire la prière. (Dans l'absence d'un membre du clergé, l'orateur peut faire la prière ci-dessous, ou la remplacer par un Pater ou un Ave, au gré de la Cour. NOTE. Pendant la prière les Frères posent la main droite sur le cœur) "

Un membre du clergé est vague. Sans doute, lorsqu'un membre du clergé protestant est présent, c'est lui qui fait la prière. Et vraisemblablement le Fr. Orateur ne récite un Pater et un Ave que lorsque tous les membres de la Cour sont catholiques. Lorsque l'assemblée se compose de catholiques et de protestants, l'Orateur doit, nous n'en doutons pas, réciter " la prière ci-dessous "

Autant que nos connaissances théologiques nous permettent d'en juger, cette prière est strictement orthodoxe ; mais nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été approuvée par l'Eglise.

S'il y est question du Rédempteur, le nom de la Sainte Vierge n'y est pas mentionné, et le nom de Jésus-Christ, non plus.

Supposons une Cour où il y aurait des Juifs : qu'est-ce que ceux-ci entendraient par les mots : Notre Rédempteur ?

Nous nous demandons si, dans la version anglaise de cette prière, le mot Rédempteur s'y trouve ; puisque, nous l'avons vu en étudiant les Constitutions, l'Ordre n'est pas fondé sur le christianisme, mais sur le déisme.

Mêmes observations au sujet de la

(1) Constitutions, page 57.

(2) Constitutions, pages 3 et 4.

prière de clôture, où " votre Divin Fils " remplace " notre Rédempteur. "

Nous remarquons que le maillet joue un rôle important dans les cérémonies de l'Ordre Canadien des Forestiers.

Au chapitre de l'Installation des Officiers, le Rituel dit, (pages 23 et suivantes) :

" Le Chef Forestier (s'adressant au Haut Chef Forestier ou à l'Officier Installateur) ... Permettez-moi de vous présenter ce maillet, l'emblème de l'autorité, afin qu'il vous aide à assumer le contrôle de cette cour. (L'officier Installateur accepte le maillet et prend le siège du Chef Forestier, lequel reste debout à sa droite)—H. C. F. Chef Forestier, en acceptant de vos mains ce maillet, je le fais, reconnaissant l'importance de la cérémonie que nous avons à faire, etc. " ...

Et après l'élection des nouveaux officiers :

" H. C. F. Chef Forestier ... je vous confie... ce maillet qui est l'emblème de votre autorité... Il me reste maintenant à vous présenter ce maillet, emblème de l'autorité afin que vous puissiez assumer les devoirs de votre charge. "

Or nous avons à peine besoin de le faire remarquer, le maillet est aussi en usage chez les Francs-maçons ; et l'importance que l'Ordre canadien des Forestiers attache à cet emblème donne à cette Société une teinte nettement maçonnique.

La cérémonie d'initiation est assez intéressante.

Parmi les questions posées au candidat à l'initiation se trouve celle-ci : " Croyez-vous à l'existence de Dieu ? " L'ordre n'a donc pas un caractère purement financier ; il a aussi un caractère essentiellement religieux. Mais il n'est pas chrétien, il est simplement déiste.

Le Vice Chef Forestier s'adresse au candidat :

" M.... vous avez été admis dans notre Cour Forestière, mais avant que vous n'alliez plus loin, il n'est que juste de vous apprendre que vous serez tenu de vous conformer à la grande et solennelle obligation d'être fidèle à nos principes et de vous engager à ne jamais révéler nos procédés. Nous vous promettons, néanmoins, qu'il n'y aura rien dans cette obligation qui puisse s'opposer à vos devoirs religieux, politiques, domestiques ou sociaux. "

Si tout se passe selon les lois divines et humaines, au sein de l'Ordre, pourquoi entourer les procédés d'un secret inviolable ?

La discrétion est de rigueur. Mais la discrétion, qui est conforme au droit naturel, ne doit pas être confondue avec le secret.

Les lois de la discrétion, qui sont celles de la charité, exigent que nous ne révélions pas, sans une nécessité réelle, certaines choses que nous pourrions apprendre, sur le compte de notre prochain, soit au sein d'une société à laquelle nous appartenons, soit ailleurs. Mais nous n'avons pas le droit de nous engager, à la légère, au secret absolu.

Un tribunal légitime, soit ecclésiastique, soit civil, pourrait interroger un membre de l'Ordre canadien des Forestiers sur les procédés de l'Ordre ; et, d'après l'engagement qu'on fait prêter aux sociétaires, le membre ainsi interrogé devrait refuser de répondre. Nous prétendons que cela n'est pas légitime.

Dans le Rituel, il n'est pas même dit que les membres catholiques de l'Ordre pourront communiquer librement à leur confesseur ou à leur Ordinaire les secrets de la Société : signes, atouchements, mots de passe, etc.

Encore une fois, si tout se passe, au

sein de l'Ordre, conformément aux lois divines et humaines, pourquoi entourer les procédés de la Société de ce voile de mystère et de ténèbres ?

Il nous semble que les chrétiens devraient méditer plus souvent ces paroles de Notre Seigneur, que nous lisons en l'Evangile selon saint Jean, chapitre III, versets 20 et 21 : " Qui-conque fait le mal, hait la lumière, et ne s'approche point de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées. Mais celui qui fait la vérité, s'approche de la lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles sont faites en Dieu. "

Le candidat s'engage aussi à obéir " à tous les ordres légitimes de la Haute Cour " et de la cour dont il fait partie.

Ordres légitimes, fort bien ! Mais qui va décider si les ordres sont légitimes ou non, puisqu'il est défendu de révéler à qui que ce soit ce qui se passe au sein de la Société ?

Une dernière citation du Rituel, page 15 :

" Frères Gardes Forestiers, conduisez cet étranger (le candidat à l'admission) au piédestal pour prêter l'Engagement des Forestiers. (Le Chef Forestier s'avance au piédestal et fait prêter l'Engagement suivant, le candidat devant mettre sa main droite sur le cœur et tenir sa main gauche levée. "

Quelle est la nature de ce piédestal devant lequel le candidat prête l'Engagement des Forestiers ? Le Rituel n'en dit rien. Nous sommes persuadés que la version anglaise contient un mot moins vague, qu'on a traduit par piédestal pour ne pas trop effrayer les Canadiens français.

Prêter un engagement devant un piédestal ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le fondateur de la *Vérité* termine son étude sur le Rituel et la Constitution de l'*Ordre Canadien des Forestiers* par ces réflexions :

" L'étude des Constitutions et du Rituel de l'Ordre canadien des Forestiers n'a fait que confirmer notre manière de voir sur les dangers qu'offrent toutes les sociétés de ce genre.

Elles sont dangereuses : 1° à cause de la promiscuité des membres : les catholiques viennent en contact intime, au sein des Loges ou des Cours, avec des non catholiques, sur un terrain qui n'est pas purement un terrain d'affaires financières ; 2° A cause du secret dont ces sociétés s'entourent ; 3° A cause des cérémonies rituelles qui tendent à substituer, peu à peu, insensiblement, aux pratiques et aux prières de l'Eglise, des pratiques et des prières que l'Eglise ne reconnaît pas.

Pour nous, toutes ces sociétés secrètes, mixtes et neutres, qui se répandent rapidement parmi nos compatriotes, sous prétexte d'assurance et de secours mutuels, constituent un immense danger pour l'avenir. Et si jamais notre peuple périclète misérablement, au lieu d'atteindre les belles destinées que Dieu, n'en doutons pas, lui réserve s'il reste fidèle à son devoir, on pourra écrire avec vérité sur son tombeau : " Ci-git le peuple canadien-français, mort empoisonné par les sociétés secrètes. "

Adressez-vous à la "Vérité"

POUR TOUS VOS TRAVAUX
D'IMPRESSION :

En-Têtes de Lettre, de Compte, Cartes d'Affaires, de Visite, Enveloppes, Circulaires, Brochures, Livres de tous formats, Factums, Musique, Etc., etc.

N. B. — ATTENTION SPÉCIALE AUX commandes données par la maille.
Prix raisonnables.

ADIEUX A LORD GREY

Le 3 mai dernier, Sir W. Laurier, chef du cabinet fédéral et du libéralisme impérialiste a fait ses adieux au lieutenant-gouverneur général, le comte Albert Grey arrivé à l'expiration de ses fonctions. La seule allusion faite par le premier ministre à l'Impérialisme dont Lord Grey a été avant tout le protagoniste chez nous consiste à rappeler l'initiative personnelle prise par le vice-roi dans la constitution de la Commission des Champs de batailles de Québec. Sir W. Laurier n'a pas osé aller plus loin.

Mais M. Borden a tenu à applaudir l'homme d'Etat anglais dans son rôle particulier. "Son Excellence, a-t-il dit, a montré du courage, de l'imagination. Elle est douée d'une claire vision impérialiste. Lord Grey est venu en Canada comme l'un des plus grands impérialistes de tout l'Empire anglais"...

M. Borden a pris sur lui d'ajouter, — comme si tout le Canada l'avait pris pour interprète, — que le "peuple canadien est gravement conscient des problèmes relatifs à la coopération avec l'Angleterre, problèmes dont la solution future s'impose", et "qu'il a gravement conscience de la part qui lui incombe dans les charges résultant de cette coopération."

Le 4 mai, le fonctionnaire impérial, dans son discours prorogeant le Parlement, se félicitait et le félicitait du vote final de la loi Laurier-Brodeur au sujet de la marine en déclarant que "c'est le couronnement d'une politique prévue dès les premiers jours de la Fédération des Etats du Dominion."

Il est, en effet, très probable que la Fédération fut à l'origine, une idée impérialiste mais il est aussi très probable que si, à cette époque, les Etats à fédérer s'étaient doutés de ce qui leur serait imposé plus tard, il y aurait eu beaucoup moins d'enthousiasme et beaucoup plus de résistance lors de l'entrée de ce cheval de Troie dans les murs de leur autonomie. Aujourd'hui l'autonomie n'est plus qu'un mot. Le Canada payera cher de ne pas s'être souvenu alors du *Timco Danaos*...

Laissons au trio Grey-Laurier-Borden toute la responsabilité d'un événement révolutionnaire qui pousse le pays dans une voie de ruine et d'oppression. La masse du Canada français, tout au moins, est restée plus fidèle qu'on ne croit aux vraies traditions nationales, devant lesquelles Laurier lui-même, paraissait s'incliner il y a quelques années encore. Il y a dans le cœur de la race conquise des instincts profonds qu'on ne tuera pas. Elle ne se laissera pas facilement asservir, en dépit des palinodies et des capitulations des hommes d'Etat du Libéralisme ou du Conservatisme de parade. Ils ont travaillé ensemble à nous river la chaîne impériale au bout de laquelle traîne le boulet du militarisme — auquel M. Borden a fait clairement allusion en parlant des "problèmes futurs". Le navalisme impérial conduit fatalement au militarisme impérial. La question est de savoir si le pays se laissera faire plus longtemps....

Lord Grey s'en va donc, sa mission accomplie. Nous n'avons pas à insister sur les qualités personnelles, les talents remarquables, les séductions incontestables qu'il a exhibés au service de cette mission. Peu d'hommes d'Etat anglais sont mieux doués que Lord Grey. Nous ne croyons pas que, comme catholiques, les Canadiens français aient beaucoup à se plaindre de son séjour quinquennal. Il a souvent témoigné à leur égard une largeur de vues dont l'esprit protestant n'est pas coutumier et opposé au fanatisme orangiste, que Lord Grey a toujours paru mépriser.

C'est une bonne note que nous aimons à lui donner. Il est vrai que cela constitue une habileté de plus.

On ne prend pas de mouches avec du vinaigre mais avec du sirop. Et le sirop Grey est de première qualité. Là-dessus tout le monde sera d'accord.

BOURASSA II.

La situation catholique EN BELGIQUE

La *Vérité* ne s'étonnera pas de l'intérêt profond que m'inspire la Belgique. Ce petit pays présente le spectacle quasi miraculeux d'être gouverné depuis plus de vingt-cinq ans par des catholiques. Récompense temporelle d'une lutte vraiment héroïque soutenue, de 1878 à 1884, par l'esprit chrétien du pays contre l'esprit antichrétien, incarné dans la Maçonnerie. Récompense de la fidélité à Dieu, à l'Eglise, à la Religion qui seule possède la force d'union, parce que seule elle relie les hommes à Dieu et les hommes entre eux.

C'est donc à son union, à sa Religion, que la Belgique doit d'avoir échappé en 1884 au triste sort de la France tombée en maçonnerie depuis bientôt 40 ans. Si cette lutte, dont l'esprit chrétien fut l'inspirateur, n'avait pas été menée, au moment psychologique, autour de l'Ecole, la Belgique serait actuellement au même point où en est la France. Il n'est pas douteux que la Monarchie n'eût sombré et qu'une République aussi maçonnique que celle de France n'eût remplacé la Royauté.

Ayant conservé, en dépit des distances et des années, de précieuses relations parmi ceux qui furent mêlés à cette lutte, et suivant la marche des événements en Belgique, je crois connaître la situation actuelle des catholiques en présence des élections qui se préparent pour le 22 mai prochain.

Un des contemporains de la grande bataille scolaire m'écrivait dernièrement :

"Comme catholiques, nous allons vivre dans les angoisses patriotiques jusqu'aux élections du 22 mai. Pen- sez-y : nous n'avons à la Chambre que 8 voix de majorité. Nous n'avons donc que 4 sièges à perdre, pour n'y posséder plus la majorité. Nous avons le pouvoir depuis 26 ans... Et nous avons commis des fautes considérables, par courtisanerie. Priez pour la Belgique."

Cette appréciation plutôt pessimiste est fondée malheureusement sur les faits. Les fautes auxquelles il est fait allusion amenèrent une désunion d'autant plus déplorable que l'ennemi toujours aux aguets sût en profiter pour jouer, au sein des catholiques tiraillés entre la fidélité à des traditions profondes et l'appât de tendances démocratiques suspectes, le rôle du coin au cœur du chêne. Cette crise a laissé des blessures que le temps n'a pu guérir en dépit des efforts faits pour les cicatrizer.

Qui donc fut le véritable auteur de cette crise, de cette division, de cette déchirure? Feu Léopold II. C'est lui qui, au moment où plus que jamais les catholiques, seuls vrais soutiens du Trône, avaient besoin de rester unis, en écartant résolument toute cause de division, réussit, à force d'intrigues et de pression, à leur imposer la question du service militaire personnel forcé, qu'ils avaient écartée quelques années auparavant par l'organisation du volontariat, seul véritablement conforme à l'esprit national et aux nécessités sociales.

La faute commise par courtisanerie était d'autant plus grave que cette prétendue réforme militaire fait partie intégrale du programme du bloc anti chrétien, c'est-à-dire de la Maçonnerie. Le feu roi a donc obtenu des catholiques, et cela malgré eux pour ainsi dire, un acte qui équivaut à l'adoption d'une mesure dirigée contre le pays chrétien. Celui-ci a ressenti profondément le coup.

La question qui se pose actuellement est de savoir si sous l'impression de cette crise récente le pays chrétien saura retrouver l'énergie nécessaire pour refaire l'union en face de l'ennemi qui, fort de cette faute royale, devient de plus menaçant et dangereux.

Paroles de Charles Woeste

Certaines informations permettent d'espérer que cette énergie ne fera pas défaut et que l'union se refait. Parmi les catholiques on semble s'entendre pour travailler et combattre partout.

Lors de l'assemblée générale de la Fédération des Cercles et des Associations électorales catholiques et des Associations ouvrières chrétiennes, tenue les 2 et 3 avril derniers, l'éminent chef des catholiques, Charles Woeste, âgé maintenant de plus de soixante-dix ans a prononcé un discours plein d'espoir dont voici les passages saillants extraits du *Bulletin Mensuel* de l'Association catholique et constitutionnelle de Bruxelles :

"On a fait allusion aux élections de mai prochain. On a dit que nous étions sûr du succès. Je le pense aussi, mais ce sera à une condition : c'est de ne pas nous endormir... L'enjeu de la lutte électorale est d'assurer une bonne solution aux questions qui sont actuellement pendantes devant le parlement et à celles qui pourront surgir encore sans doute... Mais je n'hésite pas à le dire : l'enjeu de la lutte électorale est plus haut. Il s'agit de savoir si nous réussissons à conserver à notre pays, ce qui lui reste de son caractère chrétien. C'est là, en réalité, ce qui doit faire l'objet de nos préoccupations. Le caractère chrétien a distingué la Belgique pendant longtemps. Il a imprégné nos lois, il a inculqué à nos mœurs les sentiments les plus no-

bles et les plus élevés. Il nous a dicté nos habitudes sociales.

"Le foyer était chrétien. La rue était chrétienne. La religion était partout et nous vivions comme dans une sorte d'atmosphère de piété. Et voici que sur le sol de la Belgique chrétienne, se sont formés petit à petit des familles d'infidèles. Ces familles se sont vouées à la plus détestable des propagandes. Elles se servent de la presse, des tribunes, des images, des erreurs, des séductions, des mensonges, de l'amour du bien-être, de l'affolement des désirs. Elles cherchent à s'emparer des enfants et du jeune âge en les contaminant. Elles invoquent la science comme si toute science ne provenait pas de Dieu. Elles se font des recrues non seulement parmi les hommes mais aussi parmi les femmes et les jeunes gens... Beaucoup se laissent séduire à l'heure qu'il est par les mots "laïcisation" et "sécularisation", se disant que dans une société moderne, la loi et les mœurs ne doivent plus avoir de caractère chrétien.

"Eh bien ! moi, je vous convie à réagir et à conserver à l'esprit public la vieille empreinte chrétienne qui faisait de notre pays une nation catholique.

Ces idées funestes et démoralisantes nous viennent de l'étranger. La France, infidèle à ses traditions, semble vouloir se séparer des croyants catholiques et déjà le châtement s'abat sur elle. La démoralisation y fait des progrès notables, les suicides et les divorces augmentent constamment en nombre. La criminalité s'accroît et il semble que ce beau pays n'ait plus cette vieille énergie et cette fierté patriotique qui le distinguait... L'orateur a cité l'exemple de la Hollande. Les protestants croyants se sont unis aux catholiques. Donnant un exemple que les libéraux belges se disant modérés feraient bien de suivre, ils se sont donné la main pour rendre aux lois, à la civilisation, à la société, son vieux caractère chrétien.

"Dans ces deux exemples lequel devons-nous suivre? N'est-ce pas celui que nous donnent les Hollandais? N'est-ce pas celui qui est conforme à nos traditions nationales. En le suivant, nous resterons fidèles à nous-mêmes.

"Il y a 19 siècles, le Christ disait : "La moisson est grande ; et il y a peu d'ouvriers". Ce qui était vrai à l'époque du Christ est vrai aujourd'hui encore, les ouvriers manquent : il faut en augmenter le nombre... Que les industriels fassent régner toujours dans leurs usines et dans leurs ateliers les habitudes chrétiennes. Qu'ils y multiplient les œuvres de préservation sociale. Que dans les familles, la Croix règne de nouveau. Qu'elle inspire nos actes et nos paroles. Que les avocats, les médecins, les magistrats, les notaires et les cultivateurs prennent strictement pour règle de conduite l'honnêteté chrétienne. Que les hommes politiques s'efforcent de resserrer de plus en plus les liens entre l'Eglise et l'Etat qui bien qu'affaiblis, existent encore... Voilà notre mission et voilà ce que j'appelle rendre à notre société son caractère chrétien. A côté de cette question fondamentale qui s'impose actuellement aux sociétés humaines, que sont donc les questions que l'on a soulevées en ces derniers temps et qui n'ont d'autre effet que de nous diviser.

"Je ne discute pas ces questions en ce moment. Je constate seulement qu'elles nous divisent ; qu'elles sont réclamées par nos adversaires. Sommes-nous au pouvoir pour réaliser leur programme? N'y sommes-nous pas pour réaliser le nôtre?"

Pour qui sait lire entre les lignes ces paroles du premier des ministres catholiques de 1884 sont pleines d'en-

seignements. Il voit les progrès de la propagande anti-chrétienne en Belgique, durant le cours des dernières vingt cinq années de prospérité. Il dénonce le péril maçonnique importé de France, fomenté en Belgique, depuis longtemps. Il voit les ravages du fléau où les Loges sont maîtresses du pouvoir. Ch. Wæste se rend compte que l'enjeu des élections est non pas seulement pour les catholiques de garder le pouvoir parlementaire mais sur tout de savoir se servir de ce pouvoir pour défendre l'esprit chrétien le véritable esprit national.

Dans ce discours du vieil homme d'Etat chrétien il y a des passages qui pourront être médités avec fruit par les catholiques du Canada. Inutile de les souligner pour ceux qui comprennent les dangers que nous font courir les divisions de partis, la propagande de certaines idées modernes, le travail souterrain de la Maçonnerie, celui du socialisme, les ravages du matérialisme et la fièvre des jouissances — *Auri sacra fames...*

L. HACAULT.

Les Caisses Populaires

Aux habitants de la lune

Comment me présenter à ces heureux mortels, paisibles habitants des sphères éthérées? Je ne sais trop que faire pour les atteindre! Mon idéal à moi est si peu élevé! simple ramasseur de sous... Eux, ils en ont un idéal! Vivre dans le monde des idées!! Quoi, des Canadiens français s'occuper de sous?... Et ils émettent des principes qui font pleurer de tendresse... Et dans leurs bureaux, dégustant un savoureux cigare, ils manipulent les hommes, restaurent les sociétés, assainissent nos gouvernements. Ils font du prosélytisme, organisent une phalange d'hommes trempés... Et la fumée en spirale monte au plafond, tandis que leur imagination dévergondée enfante des projets plus fantastiques les uns que les autres... Et les auditeurs charmés écoutent, admirent, applaudissent.

Mais non, mais non, ménagez vos exclamations! Vous avez affaire à un habitant de la lune. Les hommes ne se mènent pas comme cela! Les sociétés ne se relèvent pas comme cela. Tout cela, c'est de l'utopie. Mieux vaut faire quelque chose de médiocre que de vivre dans des rêveries irréalisables. Vous savez bien que "ventre affamé n'a pas d'oreille". Tout d'abord, il faut donner à manger au peuple. Ensuite, il vous écoutera.

D'ailleurs, vous-mêmes qui vous pâmez devant nos beaux parleurs, plus tard, serez-vous capables de sacrifier votre intérêt personnel à une question de principes? Vous oubliez trop facilement que si nous avons une tête, nous avons aussi des pieds..., et il en faut pour marcher. Mais, c'est la même chose pour la gouverne du peuple. Les capitaux, voilà les pieds sur lesquels nous devons nous appuyer. Eh bien! J'ai les Caisses Populaires, créons-le ce capital!...

Tiens, je veux en avoir le cœur net. Messieurs les beaux esprits, laissez-moi vous dire que nous sommes en très

bonne compagnie pour parler de l'œuvre des Caisses et des Coopératives. Ecoutez Léon XIII dans son Encyclique *Rerum Novarum* " ... Les évêques de leur côté encouragent ces efforts... les membres du clergé, tant séculier que régulier se dévouent en grand nombre aux intérêts spirituels de ces corporations... L'ouvrier s'appliquera à être parcimonieux... pour faire un jour l'acquisition d'un modeste patrimoine."

Et Pie X fondant à lui seul 70 Caisses, aujourd'hui encore faisant partie de l'une d'elles comme simple sociétaire, déclarant dans son Encyclique *Motu proprio* que " le meilleur certificat d'honnêteté pour un ouvrier, est d'être membre d'une Caisse Populaire". La voix de notre épiscopat canadien doit aussi compter pour quelque chose. Nos Seigneurs les archevêques L. N. Bégin, de Québec, P. Bruchési, de Montréal, Mgr Cloutier, Mgr Roy et nombre d'autres donnent leur approbation et encouragent fortement cette œuvre... Et nos religieux, joints à une foule de curés en font autant.

Il n'y a pas que l'autorité religieuse qui donne son adhésion au mouvement coopératif. Lord Grey gouverneur général a tout fait pour doter le Canada de ces institutions philanthropiques. L'honorable Fisher, ministre de l'agriculture, et l'hon. M. King ministre du travail sont enchantés de ce système économique. La législature provinciale a accordé une loi généreuse. Dans la République voisine, l'Etat du Massachusetts a déjà consacré l'existence légale des Caisses. Voici maintenant le témoignage d'autorités financières qui n'est pas à dédaigner, je veux parler de l'Association des Banquiers Américains. Par la bouche de leur président elle déclare que... " ces banques ou Caisses coopératives et populaires offrent un moyen efficace de provoquer l'épargne, et d'encourager la pratique de cette vertu, tout en protégeant les classes pauvres contre les procédés louches et les extorsions criminelles des usuriers que le scrupule ne fatigue guère. De telles institutions sont indispensables aux Etats-Unis. Elles complèteraient d'une façon admirable le régime des banques existantes en offrant le supplément requis dans l'ensemble des facilités bancales que nous possédons." (*Bankers Magazine* juin 1909 et *Vérité* de juillet 1909.)

N'est-ce pas qu'il y a des gratteurs de sous? Nous ne sommes donc pas les seuls à encourager l'épargne et l'organisation économique.

Mon dernier mot: Avant que de faire la moue et de décréter dans votre omnipotence que les Caisses sont inutiles, dégringolez de vos hauteurs et étudiez les besoins économiques de notre peuple. Vous concluez avec nous que les caisses sont un des grands remèdes aux maux qui rongent notre peuple.

J. P. LEFRANC.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Guy Hurtubise décédé la semaine dernière à Longueuil à l'âge de 27 ans. Il était le fils de M. Edwin Hurtubise, zouave pontifical.

Il se cherche un fromage

Tous les journaux ont annoncé le prochain départ de M. Godfroy Langlois pour Paris, comme commissaire canadien.

Parions que c'est là une nouvelle tendance lancée par M. Langlois lui-même. Ce monsieur n'a pas agi autrement quand il a voulu se faire caser au Conseil.

Depuis qu'il est question qu'une bombe antimaçonnique doit éclater un jour ou l'autre, M. Langlois se cherche fébrilement un fromage. M. Langlois a songé sans doute qu'il serait en sûreté à Paris au milieu des émancipateurs formés par l'oncle Herbet.

Nous avons confiance que le gouvernement Gouin n'aura pas l'audace de faire pareille nomination.

Pourquoi repêcher M. Godfroy Langlois qui est déjà passablement coulé.

Encore un petit coup de maillet et notre grand réformateur est enfoncé à tout jamais et le gouvernement en est débarrassé à bon marché.

Patience donc M. Gouin! Ça s'en vient le petit coup.

Cette Entente Cordiale

Il est vraiment pénible de voir des journaux et des hommes catholiques se pâmer en nous parlant de l'œuvre par excellence de la vie politique d'Edouard VII, l'entente cordiale.

La *Vérité* a naguère établi avec force documents que l'entente cordiale n'était pas autre chose qu'une entente maçonnique.

Edouard VII fut dans cette affaire que l'homme de paille de la secte.

Que les catholiques cessent donc de s'emballer à propos de l'entente cordiale.

Il y a des limites pour être bonasses.

Protecteurs compromettants

A plusieurs reprises on a annoncé que l'*Emancipation* entendait se faire la protectrice du lycée des jeunes filles de Montréal.

La note suivante publiée dans le *Devoir* du 18 mai corrobore nos appréhensions:

" Vous dites que le concert donné au profit du Lycée des jeunes filles a obtenu un "joli succès artistique". C'est possible, mais ce que vous ignorez sans doute, c'est l'extrême intérêt que portaient à ce concert les Frères Trois Points. Il en a même été abondamment question à la Loge. Je tiens le fait de Frères authentiques. J'ignore ce que vaut exactement le Lycée, je n'y ai jamais mis les pieds, mais c'est une institution dont les maîtres doivent souvent dire, à l'instar d'O'Connell: " De mes amis, Seigneur, délivrez-moi! "

En effet il n'y a rien de compromettant comme le concours et l'appui de la Loge.

Nous venons de recevoir le *Congrès de la Jeunesse à Québec* en 1908. Magnifique volume de 460 pages, avec illustrations. Cet important ouvrage a sa place sur le rayon des livres canadiens.

En librairie \$1.00; franco \$1.15.

A la Propagande des Bons Livres.

Pour qui ces beaux blés?

Eh...pour vous les Jeunes

IV

Plus tard, membres de l'association de la jeunesse catholique, vous jouerez un rôle prépondérant dans notre société canadienne-française. Vous serez de ces favoris de la fortune, que dis-je de l'intelligence. Vous pourrez sécher bien des pleurs, soulager bien des misères si vous le voulez. Vous aurez à couvoyer de ces déshérités aigris par de longues privations, d'incalculables souffrances. Comment panser toutes ces plaies, cicatriser toutes ces blessures si jamais vous n'avez fait autre chose que vous laisser vivre? Ne craignez donc pas de regarder bien en face les misères humaines, vous qui peut-être ignorez ce que c'est qu'un sacrifice, une privation. Si vous voulez être quelqu'un, il vous faut travailler ferme. Dès à présent, mettez en pratique la méthode du génial fondateur de l'économie politique et sociale, Adam Smith et de son digne émule Le Play: " Ouvrez-vous les yeux et observez." Regardez les antipathies qui déjà règnent entre le peuple et la classe dirigeante. Etudiez les causes de l'éloignement de ces classes.

Pour faire un travail salutaire, il vous faudra attaquer le mal dans sa racine. Vous aurez à corriger les défauts qui se sont glissés dans l'éducation religieuse, économique et sociale de notre peuple. Voyez donc ce qu'est aujourd'hui cette éducation dans

LA FAMILLE

Fait-on prier le Bon Dieu aux enfants? Leur parle-t-on de leurs devoirs de catholiques, de citoyens libres, de patriotes? Leur dit-on qu'il faut être catholique avant tout? Quels journaux, quels livres leur met-on entre les mains?

Pourquoi l'autorité des parents sur les enfants disparaît-elle? Pourquoi ce manque de respect des enfants? Leur parle-t-on du respect dû à l'autorité ecclésiastique et civile?

Quelles conversations tient-on devant les enfants? Légères, grossières, voire même mauvaises?

Leur parle-t-on de l'esprit d'économie? De l'esprit de sacrifice? Leur en fait-on faire des sacrifices ou les élève-t-on à tous leurs caprices? Comment parle-t-on de son métier ou de sa profession devant les enfants?

DANS L'ECOLE

Que dit-on des communautés enseignantes?

Fait-on une profession de l'enseignement ou un stage préparatoire au mariage?

Par qui sont-elles tenues? Quel est l'enseignement économique et social qui s'y donne. Parle-t-on d'alcoolisme de la désertion du sol, des misères de l'ouvrier ou du journalier de nos villages? Respecte-t-on la profession du cultivateur?

Que pense-t-on de nos écoles actuelles? De ceux qui à tard et à travers déblatèrent contre elles? Nous croit-on en retard sur les autres provinces? Comment réfuter les blagues de nos dénigreurs?

Pourquoi souvent, les progrès ne sont pas ce qu'ils devraient être ?

DANS LA CONFÉRENCE

Y en a-t-il ? Que sont-elles ? Quand et par qui se font-elles ? Quel bien elle pourrait faire donnée par un homme compétent ? Chez le cultivateur, l'ouvrier, le professionnel ? Chez les jeunes gens, les enfants ? Que pourraient faire les jeunes de l'A. C. J. C. pour l'œuvre des conférences ?

J'ai donné une esquisse bien incomplète des questions à distribuer aux membres des cercles de l'A. C. J. C. Messieurs les Directeurs, avec la compétence qu'on leur connaît, sauront remplir les nombreuses lacunes de ce travail. Heureux serons-nous, si nous avons contribué quelque peu à l'avancement d'une association qui nous est chère.

A. G. CORMIER.

EN PASSANT

Contre la pornographie

On sait qu'il se fait actuellement en France et en Allemagne un sérieux travail contre la pornographie qui exerce de grands ravages dans ces deux pays.

En Angleterre la loi est très sévère, dit-on, au sujet de la littérature obscène. A ce propos on cite ces deux faits :

Lorsque, il y a une vingtaine d'années, M. William Stead, le journaliste bien connu, combattait dans la *Pall Mall Gazette*, dont il était à ce moment le rédacteur en chef, la traite des blanches, il était obligé, pour bien attirer l'attention sur ce trafic honteux, d'imprimer des détails qui choquaient ses lecteurs.

Malgré le but honorable que poursuivait M. Stead, il fut arrêté et condamné à plusieurs mois de prison pour avoir publié de la littérature obscène.

Quelques années plus tard M. Vize-telli, le traducteur des œuvres de Emile Zola dut passer plusieurs mois en prison pour avoir traduit *La Terre*.

La définition du mot obscène en Angleterre est moins élastique qu'en France.

On constate en Angleterre une diminution des crimes passionnels.

Roosevelt théologien

Un correspondant de l'*Univers* relève la phrase suivante du discours de M. Roosevelt à la Sorbonne, phrase destinée à synthétiser l'attitude que prend M. Roosevelt, représentant les lumières du Nouveau Monde, au moment où il parle à cette vieille nation, la France, qui fut l'apôtre intellectuel du monde ancien.

" Il nous appartient, dit Roosevelt, à nous autres du Nouveau Monde, de nous asseoir aux pieds du Gamaliel de l'Ancien ; puis, s'il y a en nous ce qui doit y être, nous montrons que Paul, à son tour, peut enseigner aussi bien qu'apprendre."

" En vérité, écrit l'*Univers*, on n'est pas plus modeste ! Et les Français, qui n'ont pas bronché sous ce pavé de l'ours, ont la courtoisie imperturbable.

Gamaliel, on le sait, c'est le pharisien sanhédrite qui fut le maître de Saul avant la conversion de celui-ci. Gamaliel, c'est donc l'ancienne Loi,

l'ombre, la figure, le passé, l'erreur, qui doivent s'évanouir et disparaître devant la réalité, le soleil naissant de l'avenir et de la loi nouvelle, représentée par saint Paul. Gamaliel ne peut trouver le chemin du salut qu'en abjurant la doctrine vieillie des sanhédrites, ses collègues, et en se mettant humblement à l'école de son ancien disciple.

De même, il n'y aura de salut pour la France (le Gamaliel de l'Ancien Monde) qu'à écouter docilement l'Évangile nouveau qui lui vient d'Amérique, dans les bagages de ce saint Paul inattendu, affublé en chasseur de rhinocéros.

Puisque M. Roosevelt c'est saint Paul ressuscité, nous nous étonnerons moins qu'en traversant Rome il l'ait pris de si haut avec le Pape. Il est bien permis à saint Paul de traiter d'égal avec saint Pierre, et même de le gourmander quelque peu."

Les retraites fermées

Les journaux viennent de publier une intéressante communication au sujet des retraites fermées qui commenceront à la fin de mai pour se terminer en octobre.

L'an dernier des retraites fermées furent organisées par des membres de l'A. C. J. C. au Sault au Récollet et à Lévis.

Un comité général a été formé avec mission d'organiser des retraites fermées qui grouperont des hommes de même profession ou de même association.

Les RR. PP. Jésuites qui ont la direction de cette belle œuvre qu'on a justement appelée " l'œuvre qui nous sauvera " ont mis à la disposition des retraitants leur maison de campagne de Boucherville, le vieux manoir de La Broquerie où vécut le fondateur de Boucherville.

Voici la liste des officiers du comité des retraites fermées :

" Président d'honneur : Honorable L. O. Loranger.

Président : M. J. A. Prendergast.

Vice-présidents : MM. Gustave Lamothé, C. R., et J.-A. Vaillancourt.

Secrétaire : M. Arthur St-Pierre.

Trésorier : Docteur L.-E. Fortier.

Conseillers : Docteur Dubé et Baril, MM. P.-A. Mignault, C.-R., Omer Héroux, Rosario Genest, L.-J. Rivet, L. Sansfaçon, V.-E. Beaupré, Guy Vanier, J. N. Miller, Ign. Van Cost.

Directeur : R. P. Jacques Dugas, S. J."

Les prochaines retraites fermées sont le 29 mai, médecins, promotion de 1910, s'adresser à M. S. Venne, Université Laval ; 9 juin, Ligue du Sacré-Cœur, M. Arthur Saint-Pierre, bureau du *Messenger*, rue Rachel ; 16 juin, A. C. J. C., comité central, casier postal 2183 ; 23 juin, ouvriers, M. Desloges, 1052 rue des Erables ; 2 juillet, instituteurs, M. H. Mondou, école Montcalm ; (cette retraite aura lieu à la maison St Joseph, au Sault au Récollet) ; 21 juillet, avocats et notaires, Hon. L.-O. Loranger, 97 rue St Jacques ; 28 juillet, présidents des conférences de St Vincent de Paul, M. J. A. Prendergast, Banque Hochelaga ; 4 août, retraite générale, M. Arthur Saint-Pierre, 71 rue Fabre ; 11 août, médecins, Dr L. E. Fortier, 276 rue St Denis.

Les journalistes, les marchands, les industriels, les jeunes gens auront eux aussi leur retraite fermée.

Ce pape américain

La visite de Roosevelt en France a remis sur le tapis la prédiction de Renan : l'avènement d'une papauté anglo-saxonne.

M. Izoulet néo-positiviste a repris l'idée de Renan et nous parle d'un pape américain rival de celui qui règne à Rome. Et d'après ce monsieur, Roosevelt semblerait être tout préparé pour devenir ce pape américain.

Une partie de chasse au rhinocéros en Afrique, voilà une belle préparation à la papauté américaine.

Quel emballement.

Cette déclaration odieuse

Voici la partie injurieuse du texte de la déclaration que la constitution anglaise exige du Roi d'Angleterre :

" J'affirme solennellement et sincèrement, devant Dieu, que je crois que dans le sacrement établi pendant la Cène, le pain et le vin ne sont pas changés en chair et en sang de Jésus-Christ, pendant ou après la consécration ; que les prières à la Vierge Marie ou aux saints et la célébration de la messe, comme elle est faite actuellement dans l'église de Rome, sont des choses qui appartiennent à la superstition et à l'idolâtrie.

" J'affirme solennellement, devant Dieu, que je fais toute cette déclaration dans le sens simple et ordinaire des mots, tel qu'il est compris par les protestants anglais, sans réserve et sans équivoque, et sans dispense accordée à cette fin par le pape ou par toute autre autorité."

Georges V aurait déclaré qu'il lui répugnait de prononcer ces paroles ; il aurait de plus exprimé le désir de voir le parlement modifier immédiatement cette déclaration.

Edouard VII, sa formation religieuse

M. Eugène Tavernier raconte ce qui suit dans l'*Univers* à propos de la formation religieuse du Roi Edouard VII :

" L'éducation religieuse du prince de Galles avait été confiée au doyen des chanoines de Westminster, Stanley, dont l'incrédulité était notoire. Disraéli, baptisé, mais d'origine juive, et qui n'avait sans doute pas plus de croyance que l'autre, lui reprochait de ne pas en garder suffisamment les dehors. Parfois Disraéli adressait au chanoine cette plaisanterie comminatoire : " No dogma, no dean ". Autrement dit : Pas de dogme, pas de doyen. Stanley risquait sa place ; mais pourtant, il la conserva.

A l'égard des catholiques, le roi Edouard a toujours usé de procédés respectueux et même bienveillants. Lors du couronnement, qui comporte une déclaration injurieuse et blasphématoire à l'égard de la doctrine catholique, le roi prononça cette déclaration d'une manière intentionnellement intelligible, comme on fait pour une formalité qui répugne.

Bien entendu, il était grand maître de la Maçonnerie anglaise. Il fréquentait les gros Juifs ; mais il les taxait vigoureusement au profit des œuvres de bienfaisance."

Georges V intime

Dans la presse on parle de Georges V comme un homme de devoir très sérieux et ayant des habitudes studieuses.

" Le nouveau roi est renommé pour la cordialité de ses manières et le caractère jovial de sa conversation. C'est

un mari et un père modèle. Ses vertus domestiques sont bien connues. Il est le compagnon inséparable et attentif de son épouse bien-aimée et de sa famille de cinq garçons et une fille. Il aime les joies domestiques tout comme son cousin le Czar de Russie, auquel il ressemble beaucoup, physiquement.

La famille royale se compose de six enfants. Le plus vieux, le prince Edouard-Albert est maintenant dans sa seizième année et il est cadet naval ainsi que son frère, le prince Albert-Frédéric, qui le suit. La princesse Marie de Galles est la troisième, qui sera désormais la princesse Royale d'Angleterre.

Le plus jeune de la famille est le petit prince Jean Charles, qui aura 5 ans le 12 juillet.

Tous les enfants de la famille royale ont un goût très prononcé pour les choses militaires.

Les trompettes, les épées et les drapeaux sont leurs joujous favoris, et les exercices de marche, le salut, etc., constituent une grande partie de leurs jeux. Les plus âgés connaissent passablement le français, le latin et l'allemand et savent parfaitement patiner, nager et aller à cheval.

Les nouveaux souverains ne sont pas partisans du système de charger leurs enfants d'argent pour dépenser. Pendant longtemps, leurs trois plus vieux recevaient deux schellings par semaine chacun et étaient obligés de rendre compte de la manière dont ils en avaient disposé avant d'en recevoir d'autres."

Quel bel exemple pour les parents à tirer de cette façon d'élever sérieusement leurs enfants.

La question sociale

Tout récemment au Cercle d'Etudes de l'Action Sociale Catholique on a étudié " les grands dangers que présente l'internationalisme des syndicats ouvriers (unions de métiers), au triple point de vue patriotique, économique et religieux.

" Puis, ajoute l'*Action Sociale*, l'entretien glissa, assez naturellement sur une question toute d'actualité chez nous : celle de l'organisation des Bourses du travail—bureaux de placement.

" On étudia comme type l'organisation et le fonctionnement d'une bourse de travail en Allemagne. La Bourse de Cologne, en 1902-1903, pouvait recevoir 28,000 demandes d'employeurs ou d'employées, ainsi que 45,000 offres de service, et assurer, en d'excellentes conditions de garanties techniques et morales, environ 27,000 contrats d'emploi, de façon à satisfaire patrons et employés de l'un ou l'autre sexe."

Il serait temps d'organiser nos ouvriers catholiquement. Il y a quelques jours des partisans de l'Internationalisme qui a ses racines dans le socialisme et maçonnerie américain, sont venus pour tenter de gagner nos travailleurs à leur cause.

Guerre à l'internationalisme !

Monsieur l'abbé Thomas-Napoléon Lemoyne, curé de l'Île du Calumet, diocèse de Pembroke, décédé le 8 du courant, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

Monsieur l'abbé Jean-Baptiste Ruest, curé de Salmon-River, diocèse de Halifax, décédé accidentellement le 10 du courant, était membre de la société d'une messe (section provinciale).

Eug.-C. LAFLAMME, ptre, Secrétaire. Archevêché de Québec.

PREMIER
Congrès de Tempérance
Du diocèse de Québec

AVANT-PROGRAMME

La semaine dernière, nous avons publié un important appel au public de la part du comité organisateur du grand congrès de Tempérance qui se tiendra à Québec du 31 août au 4 septembre.

Nous avons aussi donné les noms des officiers du comité du congrès.

Cette semaine il nous fait plaisir de pouvoir communiquer un avant-programme du congrès de Tempérance qu'on organise actuellement. Nos lecteurs pourront ainsi juger de son importance au point de vue national et religieux.

1ÈRE COMMISSION : L'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

I. — L'enseignement et l'organisation anti-alcooliques à l'école

10. Etat actuel de cet enseignement et de son organisation :

- a) à l'école primaire,
- b) à l'école modèle,
- c) à l'école académique,
- d) dans les collèges,
- e) à l'Université.
- f) Manuels anti-alcooliques.

20. Dire ce qui se fait dans les autres pays.

30. Sociétés scolaires de tempérance en Belgique.

40. Progrès à réaliser.

II. — L'enseignement et l'organisation anti-alcooliques post-scolaires.

10. Etat actuel :

- a) Sociétés de tempérance pour les jeunes gens : Liges du Sacré-Cœur ;
- b) Association de la Jeunesse Catholique ;
- c) Associations gymnastiques ;
- d) Gardes militaires.

20. Dire ce qui se fait ailleurs.

30. Indiquer les progrès à réaliser.

III. — L'enseignement anti-alcoolique dans la famille.

Comment nos mœurs familiales sont-elles favorables ou défavorables à la tempérance ?

- a) Vie ordinaire de chaque jour ;
- b) Education et nourriture des enfants ;
- c) Fêtes de famille, réunions, baptêmes, mariages, sépultures.

IV. — Enseignement et propagande anti-alcooliques dans la paroisse.

10. Sociétés de tempérance pour hommes, femmes ou enfants ;

- a) Vie des sociétés, réunions ;
- b) Conseils de tempérance ;
- c) Comment appliquer ces forces à l'action.

20. Prédications, retraites de tempérance, conférences.

30. Croix de tempérance.

40. Propagande anti-alcoolique par l'affiche, l'annonce, le tract, etc.

50. Groupement des sociétés catholiques, en vue de la lutte anti-alcoolique.

2ÈME COMMISSION : L'ALCOOL ET LA LEGISLATION.

I. — Etude générale des lois et règlements.

- a) Diverses autorités dont relèvent la fabrication et la vente des spiritueux.
- b) Limites de leurs pouvoirs.
- c) Les lois et règlements qui exis-

tent favorisent-ils la tempérance, ou sont-ils plutôt favorables au revenu ?

d) Législation comparée. Les lois des autres provinces paraissent-elles plus favorables ?

e) Quels amendements sembleraient ils nécessaires ou utiles ?

II. — Prohibition.

10. Eu quoi consiste la prohibition ?

20. Comment l'établir ?

30. Quelle est l'étendue et l'efficacité d'un règlement de prohibition ?

40. Les pouvoirs, provincial et fédéral, peuvent-ils diminuer l'effet d'un règlement de prohibition ?

50. Les embouteilleurs de bière peuvent-ils vendre et distribuer de la bière dans les paroisses où règne la prohibition ?

60. Les marchands de liqueurs peuvent-ils passer par les maisons et prendre des commandes de bière ou d'autres boissons qu'ils viendront livrer ensuite ?

III. — Octroi des licences.

10. Pouvoir des commissaires.

20. Pouvoir des municipalités.

30. Règlementation de la vente : Opposition à l'octroi des licences.

IV. — Répression des fraudes.

10. Vente sans licence.

20. Distillation illicite.

3ÈME COMMISSION : L'ALCOOL ET LA SCIENCE MÉDICALE

10. Les diverses boissons alcooliques et leur toxicité.

20. Les apéritifs et leur danger.

30. L'alcool et l'appareil digestif.

40. L'alcool et le système nerveux.

50. L'alcool et la puissance de travail.

60. L'alcool et la tuberculose.

70. L'alcool et la dégénérescence de la race.

80. L'alcool et la chirurgie.

90. L'alcool et les maladies internes.

100. L'alcool et les enfants.

4ÈME COMMISSION : L'ALCOOL ET LA MORALE

I. — L'intempérance et l'individu.

10. L'appétit alcoolique au point de vue moral.

20. Effet de l'usage régulier des boissons enivrantes.

30. L'alcoolisme et l'ivrogne.

40. Alcoolisme et pureté des mœurs.

50. Alcoolisme et blasphème.

II. — L'intempérance et la famille.

10. Les fréquentations.

20. Le lien conjugal.

30. L'éducation des enfants.

40. L'intempérance chez la femme.

50. Les remèdes brevetés.

III. — L'intempérance, plaie sociale.

10. Caractère contagieux de l'intempérance.

20. La buvette, au point de vue moral.

30. Funestes effets de l'habitude de la "traite".

40. Intempérance et justice.

50. Intempérance et criminalité.

60. Intempérance et pratique des devoirs religieux.

70. Remèdes contre l'alcoolisme.

5ÈME COMMISSION : L'ALCOOLISME ET SES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

I. — L'alcoolisme et la richesse privée.

II. — L'alcoolisme et la richesse publique :

10. Ce que l'alcool coûte à notre pays.

20. Ce que l'alcool coûte à la province de Québec.

30. Ce que l'alcool coûte au diocèse de Québec.

III. — L'alcool et l'industrie.

IV. — Statistiques des dépenses faites pour l'alcool, comparées avec les dépenses encourues pour fins municipales, scolaires et religieuses.

Le Secrétaire général du Congrès :

AMÉDÉE DENAULT.

QUELQUES REFLEXIONS

Sur la tombe d'Edouard VII

Le proverbe — A quelque chose malheur est bon — me revient à la pensée en lisant la *Presse*, la *Patrie* de ces jours derniers. *Edouard VII* est mort... ils s'en donnent à cœur joie... songez donc, voilà un sujet à sensation, et nous allons pouvoir y aller de 30 à 40 colonnes par jour... sans compter les photographies inédites... de quoi épater les badauds pendant toute une semaine, ni plus ni moins.

Et pour une fois, nos grands quotidiens indépendants sont d'accord — A l'unisson, ils décernent au défunt roi, le titre pompeux de *grand pacificateur*, et maints autres éloges.

Bien plus, la plupart de nos journaux grand mangeurs de franc-maçons, emboîtent le pas, et prônent à qui mieux mieux, *Edouard VII défenseur de la foi...*

Et fait surprenant, pas une seule note discordante ne s'est encore faite entendre... pour relever les quelques défauts de ce règne... et pourtant la vie d'Edouard VII est maintenant dans le domaine du passé... et sa carrière est la propriété des historiens... et critiques.

L'a-t-on fait intentionnellement ? ou bien, a-t-on voulu s'inspirer de ce dicton populaire — Respect au morts ? Je ne sais, toujours est-il que la presse du monde entier... à commencer par nos journaux canadiens à grand tirage ne lui trouvent que des qualités supérieures.

Et le principal argument que nos journalistes invoquent pour masquer leur servilité... c'est celui-ci — il fut un *grand diplomate*... et on lui doit l'entente cordiale Anglo-française.

Grand diplomate — eh bien c'est sous cet aspect que nous étudierons un des actes les plus importants de sa vie politique. Je ne contesterai pas à *Edouard VII*, le talent d'être un *grand diplomate*... loin de là. Certes, *grand diplomate*, il le fut puisqu'il a réussi à mener à bonne fin, cette entente Anglo-française que je n'appellerai pas *cordiale*, mais que je vais essayer de vous démontrer comme *intéressée*... de la part de l'Angleterre.

On rend grâce à *Edouard VII* d'avoir contribué à resserrer nos liens avec la France... et notez bien, cela est écrit par un de nos journaux les plus anti-franc-maçons. ... Pour qui a étudié l'histoire, et suivi l'évolution de la politique anglaise depuis quelques 400 ans, il est avéré que le Gouvernement anglais, et la franc-maçonnerie — (car il ne faut pas l'oublier, la franc-maçonnerie, qui est aujourd'hui répandue dans tout l'univers, est une insti-

tution anglaise... protégée par le drapeau britannique) n'ont poursuivi qu'un seul et même but... faire de la nation Anglaise, la première du globe.

Pour arriver à ce but, la franc-maçonnerie — qui mine à sa base la constitution des peuples de l'ancien et nouveau monde, sauf pour l'Angleterre, dont elle est le bras droit — s'y prend de plusieurs manières, en voici quelques-unes : tantôt elle suscite dans un pays de terribles guerres intestines, exemple : la Révolution française... Plus tard elle fait se ruer l'une contre l'autre, deux peuples qui ne demandaient qu'à vivre en paix ; exemple : la guerre franco-allemande. Enfin, elle se fait à l'occasion messagère de la paix, et c'est sous cette figure qu'elle apparaît dans l'entente franco-anglaise.

De fait l'Angleterre, s'apercevant qu'elle avait fait fausse route en travaillant à la suprématie de l'Allemagne, au détriment de la France... et redoutant cette nation allemande avec laquelle elle devra peut-être compter sous peu, cherche à se faire des alliées, qu'elle pourra utiliser en temps opportun. Sauf à les délaissier lorsque ses petites affaires seront réglées... On en a déjà eu la preuve.

Et comme le gouvernement français qu'elle a réussi à mettre sous l'influence maçonnique d'un Combes, d'un Clemenceau ou d'un Briand, consent à se prêter à sa petite machination, Albion s'en trouve bien et fait "patte de velours".

Et c'est pour cela qu'on appelle aujourd'hui feu *Edouard VII* Roi d'Angleterre et d'Irlande, *Empereur des Indes*, *Protecteur de la foi*, *Grand pacificateur*, *Grand diplomate*, que sais-je...

Et voilà pourquoi nos journalistes se font les champions de cette entente cordiale qui peut-être sous peu... nécessitera l'intervention de notre marine canadienne.

Mais le *Grand diplomate* ne sera pas là pour la commander... et alors. A bon entendeur... Salut.

PAUL CARON.

LIVRES DE RECOMPENSE

PRIX DE FAVEUR

Biographie J. A. Valiquet, O. M. I. Relieuse percaline, 120 pages et 5 gravures, 10 cts en librairie.

Biographie F. A. Grenier, O. M. I. Relieuse percaline, 90 pages et portraits, 8 cts en librairie.

Chez les Oblats de St-Sauveur de Québec et au bureau de la *Vérité*.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

La *Revue Critique des Idées et des Livres*, sommaire du 25 avril 1910 : La première Restauration, Jean Herluison ; La Science et l'Etat (fin), René Varenne ; Eugène Marsan, Notes littéraires ; Notes de lecture, Robert Launay.

—o—

A Vich, en Espagne, il se tiendra du 7 au 11 septembre, à l'occasion du centenaire de la naissance de Balmès, un grand congrès apologetique international.

LES DESSOUS D'UNE VISITE A ROME

Tout le monde sait les aventures du prédécesseur du F.: William Taft, passé d'Afrique à Rome dans ces derniers temps. N'étant pas parvenu à s'imposer au Pape, — ce qui fit avorter un point de son bluff mondial. M. Th. Roosevelt s'en est consolé, dirait-on, en recevant la visite retentissante des chefs de la Haute Maçonnerie italienne, grâce aux soins empressés du Juif Nathan, maire de Rome. Celui-ci avait tenu à recevoir le F.: Roosevelt au déboîté et lui a donné un banquet municipal aux frais des pauvres romains.

Alors ont commencé les entrevues à sensation. D'abord celle du Frère Fera — ministre protestant de Florence, se qualifiant "Souverain Grand Commandeur" de la Maçonnerie Ecossaise, puis celle du non moins "illustre" F.: Hector Ferrari, Sérénissime Gr.: M.: du Gr.: Or.: d'Italie, accompagné de l'Illustrissime F.: Ballori, se qualifiant également Souverain Grand Commandeur de la Maçonnerie la plus Ecossaise.

Le trio s'est donné le luxe d'une réclame au moyen de notes concernant ces entrevues sollicitées, s'il faut l'en croire, par le F.: Roosevelt lui-même, et obtenues avec empressement par le F.: Nathan. Ce dernier, qui est à la tête du complot contre la Papauté en sa qualité d'héritier de feu Mazzini, n'a eu qu'à faire un signe. Et les FF.: d'accourir chez le F.: Roosevelt à la queue leu leu, les uns poussant les autres.

Notons qu'en février dernier le F.: Nathan avait organisé les manifestations outrageantes contre le Pape dont l'inauguration du club Giordano Bruno fut le prétexte.

C'est pour ainsi dire au lendemain de ces manifestations ignoblement lâches, pleines de menaces furibondes pour l'Eglise et pour les catholiques du monde entier, que le F.: Roosevelt a voulu fraterniser avec les Inspirateurs de la Conspiration dans laquelle les Méthodistes américains jouent le rôle que l'on sait.

Il ne peut guère être douteux que le F.: Roosevelt ne soit parfaitement au courant du complot. La note officielle communiquée à la presse des Loges par les FF.: Ferrari et Ballori dit clairement que l'ex-président des Etats Unis chargea les illustres FF.: "de transmettre à tous les maçons italiens l'expression de ses sentiments fraternels et qu'il exprima sa satisfaction de voir comme maire de Rome un des plus illustres maçons, — ajoutant que la Maçonnerie universelle avait aussi lieu de s'en réjouir."

La même note assure que les FF.: Ferrari et Ballori "charge le F.: Roosevelt de porter aux grandes familles maçonniques des Etats-Unis, leur salut fraternel, mandat qu'il remplira, a-t-il dit, avec une vive satisfaction."

* *

Ces compliments et ces échanges de fraternisations dévoilent peut-être le vrai but du séjour du F.: Roosevelt à

Rome. La démarche auprès du Pape était une comédie, dont le Vatican n'a point voulu être dupe. Il fallait essayer de jeter de la poudre aux yeux, en posant en admirateur de Pie X, mais la Maçonnerie à laquelle le F.: Roosevelt ne peut rien refuser, devait avoir le dernier mot.

Pourquoi l'ex-président a-t-il tenu à ces entrevues tapageuses avec les ennemis les plus fanatiques de la Papauté? Que signifient ces congratulations fraternelles internationales, alors que jusque dans les derniers temps la Maçonnerie anglaise aux Etats-Unis, paraissait affecter de désavouer les FF.: de France et d'Italie, afin d'en imposer aux quinze à vingt millions de catholiques américains?..

Est-ce que le F.: Roosevelt aurait été chargé de finir cette comédie? Est-ce que dans les conciliabules mystérieux de la Haute Maçonnerie, la fausse démarche auprès du Pape suivie de la grande réception des "Illustres" FF.: d'Italie, est-ce que tout cela, combiné avec les vociférations méthodistes, ne ferait pas partie d'un mouvement concerté entre les FF.: d'Amérique et d'Italie? Ce mouvement ne préparerait-il pas un assaut à livrer au Vatican, à Rome même et un autre assaut dirigé contre l'Eglise, contre les catholiques des Etats-Unis? Ne serait-ce pas une manœuvre destinée à exciter le fanatisme anti-chrétien dans les deux pays? Ne voudrait-on pas essayer de pousser la République des Etats Unis dans la voie suivie, depuis 1877, par la République française et depuis 1870, par l'Italie-Une?

Ce sont là des hypothèses, des conjectures, dira-t-on, peut-être sans doute. Mais il y a des indices graves qui permettent de croire qu'aux Etats-Unis, la Maçonnerie anglaise est à la recherche de moyens, de prétextes qui lui permettraient d'inaugurer, à son tour, l'ère de l'action anti-chrétienne, ouvertement.

Voilà plus de soixante ans que l'Ecole neutre a préparé le terrain, et l'on sait, après les confessions du "philosophe" Brownson, la part prépondérante prise par la Maçonnerie à l'imposition de ce régime de déchristianisation scolaire.

Le mouvement, du reste, a été annoncé, par des "Illustres" FF.: d'Amérique dès 1893.

LUMEN.

Bulletin des Recherches Historiques, sommaires des livraisons de mars et d'avril 1910 : — Le Chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France. Lettres des chanoines Pierre Hazeur De L'Orme et Jean-Marie de La Corne (suite), Mgr Henri Têtu; Bibliographie antonienne, R. P. Hugolin, o. f. m. (à suivre); Claude-Thomas Dupuis, Régis Roy; Dieu protège le roi, Benjamin Sulte.

Le Chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France. Lettres des chanoines Pierre Hazeur de L'Orme et Jean-Marie de la Corne (suite), Mgr Henri Têtu; Bibliographie antonienne, R. P. Hugolin, o. f. m. (à suivre); Prévost de la Croix, Régis Roy; Lord Durham, Benjamin Sulte.

Adressez-vous à la *Vérité* pour tous vos travaux d'impression : En-têtes de lettre, de compte; cartes d'affaires, de visite; enveloppes; circulaires; brochures; livres de tous formats; factums; musique; etc.

Attention spéciale aux commandes données par la maille. Prix raisonnables.

L'EGLISE DE BROUAGE

La *Vérité*, 30 avril, sous le titre, *Au secours des victimes de la persécution*, a donné communication d'un appel des catholiques de Brouage à ceux de Québec en faveur de leur église qui menace de tomber en ruine et que déjà guettent les dynamiteurs du gouvernement.

Il nous fait plaisir d'annoncer que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'est chargée de trouver l'argent nécessaire à la restauration de la vieille église de Brouage.

Le Père Albert, capucin français demeurant maintenant à Québec, dans un communiqué aux journaux, commente la lettre des catholiques de Brouage et donne d'intéressants détails sur cette petite ville historique et son église plusieurs fois séculaire.

Personne n'a pu lire à Québec, la lettre qui nous est dernièrement arrivée de Saintonge avec une complète indifférence. Le nom seul de Brouage devait attirer l'attention et faire éclore les sympathies; car il reste uni dans notre souvenir à celui de Champlain. Brouage est le berceau du fondateur de Québec.

D'ailleurs, il suffisait de parcourir les quelques lignes qui nous viennent de si loin pour comprendre comment les paroles les plus simples peuvent atteindre parfois la véritable éloquence. Et cependant cette lettre n'est qu'une demande d'argent, en bonne et due forme, avec des signatures légalisées par un paraphe authentique et le sceau d'une mairie française.

Avouons que c'est bien là chose extraordinaire!

Qu'un pauvre chemineau frappe à la porte de notre maison et de notre cœur en mendiant une aumône, nous n'en serons guère surpris et si nous avons un tant soit peu le zèle d'un confrère de Saint-Vincent de Paul nous nous réjouissons de l'honneur qui nous est fait. Mais qu'une ville toute entière, fut-elle petite possédant histoire, parchemics, de beaux titres de parenté s'en vienne demander secours, c'est là un fait si peu banal qu'on a prié un Saintongeais de vouloir bien essayer de l'impliquer à ceux qui ont le culte du grand Saintongeais, Samuel De Champlain.

Connaissez-vous Brouage?

C'est une petite ville, sise à l'embouchure de la Charente, non loin de Rochefort, non loin de La Rochelle et que sa position géographique destinait au rôle de sentinelle avancée. On le lui confia pendant de longs siècles. Aussi fut-elle armée de pied en cap, bordée de fer, cerclée de pierre, pendant qu'on accumulait dans ses murs toutes les ressources de la prudence militaire.

Mais un jour vint, où l'Océan, qui faisait sa fortune, se retira lentement, emportant avec lui les faveurs dont il se réserve l'apanage: Marine, commerce, affaires. Et la Charente commença à enliser de ses alluvions boueuses les murs créés par le génie de Vauban. C'en était fait de Brouage.

Hélas! de la splendeur guerrière d'autrefois il ne reste que des vestiges: ce sont des murailles démantelées en partie, des travaux de forteresses abandonnés, des poudrières désertes. Les siècles ont fait œuvre de destruction et d'oubli. C'est à peine si tous ces bâtiments ont connu quelque vie lorsqu'on y a entassé les suspects: prêtres et religieux pendant la grande Révolution.

Et de nouveau le silence s'est fait. La ville a pris un aspect mélancolique, désolé, qui cadre fort bien avec la nature stérile qui l'entoure. Mais voici que l'église témoin vénérable de tant

de choses, à la façade ridée, mousue par la grande brise marine, au seuil usé par des générations de soldats et de marins, voici qu'elle commence à sentir lourdement le poids des ans. Vous devinez l'angoisse de la population laborieuse que la Providence a constituée la gardienne du berceau de Champlain et de l'église où il fut baptisé.

Le souvenir de Samuel de Champlain est sa seule richesse. Que si vous avez la bonne fortune de faire un jour ce pèlerinage historique, vous vous rendrez compte qu'il en est ainsi. On vous dira fort peu des guerres auxquelles Brouage a pris part, des sièges qu'elle a connus, mais on ne tarira plus s'il s'agit de Champlain, de sa maison, des anecdotes légendaires, plus ou moins authentiques, qui flottent autour d'elle. Vous vous rendrez à l'église et regretterez peut-être après tant de dévôts, des vieux papiers, de ne pouvoir relire l'acte de baptême du grand Saintongeais. Vous n'en serez pas moins touché à la pensée qu'il reçut là le don magnifique de cette foi dont il devait être plus tard un si brillant flambeau.

Où le souvenir de Champlain est la gloire de Brouage. Dès lors, comment s'étonner que ces braves gens se soient désolés, et à haute voix, en voyant disparaître le dernier vestige d'un passé épique, la dernière pierre qui porte le nom de leur illustre compatriote.

L'église dont ils sont les gardiens aimants a déjà subi toutes les humiliations. Rayée dequies longtemps du nombre des monuments historiques, considérée comme chose de nulle valeur, elle n'émerge plus au budget. De plus elle ne saurait être comprise à aucun titre—encore moins gracieux—dans les faveurs d'un Conseil général présidé par M. E. Combes. Elle devait s'attendre à recevoir l'arrêt brutal qui vient de lui être signifié. "Ut quid terram occupat!"... Il suffit d'une dénonciation bien apostillée pour que l'église de Brouage ait vécu!

Ces pauvres pêcheurs ont compris leur isolement et leur impuissance; et dans leur détresse ils se sont souvenus des fêtes, magnifiques d'enthousiasme, qui ont rappelé la fondation de Québec par le Saintongeais Samuel de Champlain: 1608-1908. Ils se sont souvenus de l'émotion avec laquelle ils avaient suivi les détails dans les journaux et entendu le récit imagé des lèvres de leur délégué, M. Brandelis. Et persuadés que des hommes unis par la même foi patriotique et religieuse ne pouvaient être des indifférents les uns pour les autres, ils nous ont écrit et naïvement raconté toute leur infortune.

Qui pourrait les trouver indiscrets dans cette ville imprégnée d'histoire de France, où Champlain sera toujours honoré comme le père de la Patrie Canadienne?

Il a plu à M. le maire de Québec de nous faire présenter leur demande par la société spécialement créée pour conserver le glorieux héritage de nos ancêtres: religion, langue et mœurs.

C'est une pensée dont la délicatesse ne saurait échapper à personne et qui donne un caractère tout particulier à cette souscription.

Il eut été possible de trouver des Québécois disposés à régler cette affaire de leurs deniers, s'ils avaient été assurés de l'anonymat. Cet acte de haut patriotisme les eut honorés, mais aurait privé un trop grand nombre de manifester leurs sympathies de la manière la plus tangible et la plus française.

Nous nous réjouissons de l'honneur fait à notre Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Elle est dans son rôle lorsqu'elle fait appel à tous ses membres, à ses amis et leur tend la main en disant: "Votre obole leu souvenir de Champlain! et

pour l'église où il fut baptisé !"

La souscription, nous n'en doutons pas, sera très généreuse, digne de Québec.

Et quand un Canadien s'en ira là bas, sur les rives de la Charente, visiter la vieille église Saintongeaise, il lira les paroles qui perpétueront la mémoire de cette bonne action : L'église de Brouage a été restaurée en 1910 par les soins de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et de ses amis.

FR. ALBERT, O. M. C.

LES REVUES

La *Nouvelle-France*, sommaire de mai 1910 :—A la mémoire d'Edouard VII ; La Vierge Immaculée et l'Eucharistie (Suite et fin) ; La Chine nouvelle, R. P. L. Davrou, S. J. ; Une tribu privilégiée, R. P. Pacifique, O. M. C. ; Echos héroï-comiques du naufrage des Anglais sur l'Ile-aux-Oeufs, en 1711, R. P. Hugolin, O. F. M. ; Le Nouveau-Mexique, l'abbé A.-S. Renaud ; Pages romaines, Don Paolo-Agosto ; La *Catholic Encyclopedia* ; Parmi les Hurons, L. L. ; Bibliographie canadienne.

—o—

La *Revue du Monde Ancien et Nouveau*, sommaire du 1er mai 1910 : Les lettres de Marie de Médicis à Louis XIII en 1619 et le P. Jean Suffren, jésuite, Eugène Griselle ; Un Pèlerinage à Subiaco, Yves d'Aubières ; Marmoutier au XVIIe siècle (Suite), Dom Rabory ; Les Armes perfectionnées, A. de Sch. ; L'Oracle du Musinus (Suite et fin), Octave Guilmet ; L'Art de se faire Milliardaire, Denans d'Artigues ; Les Allemands devant l'opinion, A. S. ; La Mémoire littéraire (Suite), Albert Robichon ; Le Jardin d'Allah (Suite), Vte M. du Frenel ; Autour du Monde, Arthur Savaète ; *Revue des Livres*, X.

—o—

Revue Canadienne, sommaire de mai 1910 : Oraison funèbre de Mgr Cameron, Mgr Paul Bruchési ; A mon fils Gustave (poésie), Albert Ferland ; Le Canada français poétique, Armand Chossegros ; Coup d'œil général sur l'aviation, E.-M. Flahault ; Les cloches (poésie), Englebert Gallèze ; Le socialisme, Léonidas Perrin ; Encore l'enseignement primaire, Philippe Perrier ; A travers les faits et les œuvres, Thomas Chapais ; Chronique des revues, Elie-J. Auclair ; Notes bibliographiques, ***

—o—

Nouvelle Revue Théologique, sommaire de mai 1910 : A propos de l'administration conditionnelle des sacrements, P. Castillon ; Nouveaux empêchements canoniques à la vie religieuse, J. Beson ; Actes du Saint-Siège : S. Congrégation des Rites ; S. Congrégation consistoriale ; Innocent III et son dernier historien, L. Choupin ; Notes de littérature ecclésiastique ; Bibliographie ; Publications nouvelles.

—o—

Etudes, sommaire du 5 mai 1910 : Un rêve de Sonis, Georges Longhaye ; Pour la connaissance du Christ, Adhémar d'Alès ; Un nouvel académicien, Benoît Emonet ; Choses d'Australie, Thomas O'Mara ; Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc, Louis des Brandes ; Les liens invisibles, Charles de la Porte ; Bulletin de théologie dogmatique, Xavier Le Bachelet ; Chronique du mouvement religieux, Yves de la Brière ; L'enseignement catholique dans la France contemporaine, Léonce de Grandmaison ; *Revue des Livres*.

??

M. Donat Geoffrion, secrétaire archi-viste de la loge Champlain n° 38, des GARDIENS ROYAUX convoquait dans le *Soleil* du 18 une assemblée régulière au n° 51 rue Desjardins.

Les GARDIENS ROYAUX ne forment-ils pas une succursale de l'Ordre Ancien des Travailleurs Unis, A. O. U. W. société neutre et secrète ?

Le n° 51 rue Desjardins n'est-il pas tout simplement le *Masonic Hall* de Québec ?

Dans ce cas, joli endroit de réunion pour des Canadiens français et des catholiques, car si nous sommes bien informé la loge Champlain des *Gardiens Royaux* compte dans ses rang un grand nombre de compatriotes.

La comète Halley

Dans la nuit du 18 au 19, la comète de Halley est passée entre le soleil et la terre, cette dernière devant traverser la queue de l'astre errant. La plus petite distance entre la terre et la comète aurait été de 13,000,000 milles. Cette comète qu'on apercevait depuis quelques jours le matin à l'est, avant le lever du soleil, sera maintenant visible le soir, à l'ouest.

L'orbite de cette comète fut la première fois calculé par Edward Halley astronome anglais, en 1682. La comète Halley passe en vue de la terre tous les 75 ans. Sa dernière apparition datait de 1835 ; elle réapparaîtra en 1985 La comète Halley était signalée par les astronomes depuis le 11 septembre 1909.

PETITES NOTES

Pie X vient d'envoyer par l'entremise du Secrétaire d'Etat ses encouragements et la Bénédiction Apostolique à l'Union des caisses rurales et ouvrières françaises.

Le décret d'interdiction de la langue française en Alsace-Lorraine a causé un vif émoi.

Des journaux sérieux nous ont parlé d'Edouard VII martyr du devoir. Nos grandes gazettes à nouvelles nous ont habitués aux héros et aux martyrs. Rien de plus commun de nos jours.

Le duc de Connaught serait désigné pour remplacer Lord Grey comme gouverneur général du Canada.

Les funérailles d'Edouard VII ont lieu demain le 20. Mardi le 17 les restes mortels du roi ont été transportés du palais Buckingham au Westminster Hall. Plusieurs person-nages royaux assisteront aux funérailles.

La difficulté qui existait depuis des années entre le Chili et le Vatican au sujet de la nomination des évêques a été réglée selon les volontés de Rome. Le gouvernement soumet les noms des candidats au choix du Pape.

Dimanche le 29, on célébrera à Montréal le 250ième anniversaire de la mort héroïque de Dollard. Il y aura grand'messe à Notre-Dame et démonstration patriotique au pied du monument de Maisonneuve où se trouve un bas-relief représentant la mort de Dollard.

M. Ephrem Chouinard, un écrivain humoriste, vient de publier un ouvrage en vers intitulé *Petit Histoire des Grandes Rois de Angleterre*. C'est une réponse indirecte au livre humoristique de M. Drummond. M. Chouinard tout en badinant spirituellement donne un véritable cours d'histoire d'Angleterre. Cet ouvrage est illustré. Franco 75 cts.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

EN HISTOIRES

Oraison Dominicale et la Salut-tion Angélique en Histoires.

Le Symbole des Apôtres en Histoires.

Les Sacrements en Histoires.

Les Péchés Capitaux en Histoires.

Les Commandements de Dieu en Histoires.

Les Commandements de l'Eglise en Histoires.

Les Fêtes Chrétiennes en Histoires.

Les Miracles de l'Evangile en Histoires.

Les Paraboles de l'Evangile en Histoires.

Livres d'un grand intérêt pour jeunes gens. Ils peuvent être aussi très utiles aux prédicateurs et aux prêtres qui s'occupent spécialement de la jeunesse pour sermons et conférences.

Volumes abondamment illustrés ; grand format, 240 pages.

En librairie..... 35 cts.

franco..... 45 cts.

La collection, 9 vols franco \$3.75.

Les Hommes célèbres

Garcia Moreno par Ch. d'Hallencourt.

Belle vie illustrée du grand homme d'état catholique. 20 gravures et une carte ; 240 pages.

En librairie 25 cts. Franco 30 cts.

O'Connell, par Emile Valsayre.

Belle vie illustrée du libérateur de l'Irlande ; 235 pages.

En librairie 25 cts ; franco 30 cts.

De La Moricière, par Jean Mary.

Dieu et la France. Vie illustrée d'un grand soldat catholique ; 240 pages.

En librairie 25 cts ; franco 30 cts.

Christophe Colomb par Ch. D'Hallencourt.

Vie illustrée, ouvrage orné de 21 gravures et d'une carte.

En librairie 25 cts ; franco 30 cts.

Général de Sonis par Ch. d'Hallencourt. La Croix et l'épée. Vie illustrée d'un intérêt captivant. 18 gravures ; 240 pages.

En librairie 25 cts ; franco 30 cts.

Nouveautés

Jeanne, Marie Lacroix.

Fort intéressant roman illustré pour jeunes filles.

En librairie 25 cts ; franco 30 cts.

La franc-maçonnerie et la conscience catholique, par le R. P. Couet, O. P.

Fort importante étude sur la dénonciation juridique.

Ouvrage à propager.

L'unité 5 cts — 30 cts la douzaine-franco.

La Veille du Grand Jour de la Vie.

Petite brochure illustrée de 35 pages.

L'unité 4 cts franco ; la doz. 35 cts franco.

Le lendemain du grand jour de la vie.

Petite brochure illustrée de 35 pages.

L'unité 4 cts franco ; la doz. 35 cts franco.

Mois de Marie en histoires.

Pour tous les jours du mois. 40 pages.

L'unité franco 4 cts ; la doz. franco 35 cts.

Petites Vies des Saints (mois de mai.)

Brochure de 32 pages, illustrée, contenant la vie des Saints de chaque jour du mois de mai.

L'unité franco 4 cts ; la doz. 35 cts.

La Sainte Vierge d'après l'Evangile, par M. l'abbé N. Cinq Mars.

Ouvrage tout à fait nouveau sur la Sainte Vierge.

Parfaitement adapté pour le mois de Marie. 127 pages.

Nouvelle édition : 18 cts franco ; ancienne édition : 13 cts franco.

La Balle au Camp et le Gouret.

Petite brochure contenant le vocabulaire des mots employés dans des jeux très en vogue chez nous, la Balle au camp (base ball) et le Gouret (hockey).

En librairie 5 cts ; franco 6 cts.

Prix spécial à la douzaine et au cent.

Les pièces de théâtre par l'abbé Louis Bathléem.

Thèse et arguments ; analyse des principaux ouvrages représentés en France et qui font le tour du monde ; paroles de combat. 320 pages.

En librairie 75 cts ; franco 85.

Les convertis d'hier, par Alexis Crozier.

Fort intéressante étude sur François Coppée ; Ad. Retté ; J. K. Huysmans ; Paul Bourget ; Ferdinand Brunetière. 80 pages.

En librairie 25 cts ; franco 30 cts.

Le Bonheur des familles assuré ou Voulez-vous être heureux en mariage.

Nous venons de recevoir la septième édition de cet excellent ouvrage.

250 pages. Relié 50 cts en librairie, 60 cts franco.

(Ouvrages de Pierre l'Ermite)

LISEZ MOI ÇA !
RESTEZ CHEZ VOUS.
LA GRANDE AMIE.
L'EMPRISE.
LA BRISURE.
LE SOC.

LE GRAND MUFFLO.

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la "Vérité"
près Québec